

## SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 25 août 2010, à 13 h 10, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

---

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président (partie de séance)  
M. Richard Côté, vice-président  
M. François Picard, vice-président  
M. Simon Brouard (partie de séance)  
Mme Geneviève Hamelin  
M. Sylvain Légaré  
Mme Julie Lemieux  
Mme Michelle Morin-Doyle  
Mme Marie-Josée Savard

Assistent  
également: M. Alain Marcoux, directeur général  
Mme Suzanne Canac Marquis, directrice générale adjointe  
Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe  
M<sup>e</sup> Line Trudel, assistante-greffière

---

**Monsieur le maire Régis Labeaume et monsieur le conseiller Simon Brouard quittent définitivement la séance. Il est 14 heures. Monsieur le vice-président Richard Côté préside la séance.**

**CE-2010-1643 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la modification à la réglementation sur le stationnement sur le réseau artériel concernant la 46<sup>e</sup> Rue Est - Arrondissement de Charlesbourg - A4GT2010-043 (Ra-1550)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation de la modification suivante à la réglementation sur le stationnement :

46<sup>e</sup> Rue Est côté nord, ajouter :

Stationnement interdit de 8h à 18h, du lundi au vendredi, à partir de la 4<sup>e</sup> Avenue Est en direction est, sur une distance de 185 mètres.

---

**CE-2010-1644 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, les modifications à la réglementation sur le stationnement sur le réseau artériel concernant le boulevard du Loiret - Arrondissements de Beauport, de Charlesbourg et de La Cité-Limoilou - A5GT2010-053 (Ra-1550)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'approbation des modifications suivantes à la réglementation sur le stationnement :

- boulevard du Loiret côté est, ajouter :

Stationnement interdit entre le chemin du Petit-Village et la rue Alexandra;

- boulevard du Loiret côté ouest, ajouter :

Stationnement interdit entre la rue de Nemours et la rue Alexandra.

---

**CE-2010-1645 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication d'un contrat à l'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord (APEL), pour la réalisation d'activités relatives à la présence de cyanobactéries en amont de la prise d'eau sur la rivière Saint-Charles - EN2010-032 (CT-2196858) — (Ra-1550)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adjudication, à l'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord (APEL), d'un contrat pour la réalisation des activités recommandées par l'étude limnologique pour un montant de 187 705,03 \$ incluant les taxes, et ce, en accord avec l'offre de service présentée à la Ville par l'APEL, en juillet 2010 et dont copie est jointe en annexe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2010-1646 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la conclusion d'une entente entre la Ville de Québec et la municipalité des Cantons-unis de Stoneham-et-Tewkesbury, relative à la réception de boues de fosses septiques - TP2010-005 (Ra-1550)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

- 1° pour la conclusion d'une entente à intervenir entre la Ville de Québec et la municipalité des Cantons-unis de Stoneham-et-Tewkesbury, relative à la réception et au traitement des boues des fosses septiques provenant de la municipalité, au tarif en vigueur au moment du déversement, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet d'entente joint en annexe au sommaire décisionnel, pour une quantité estimative d'environ :

- 2000 mètres cubes pour l'année 2010;
- 500 mètres cubes pour l'année 2011;

- 500 mètres cubes pour l'année 2012;

2° à monsieur le maire Régis Labeaume et au greffier, M<sup>e</sup> Sylvain Ouellet à signer ladite entente.

---

**CE-2010-1647 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation pour la conclusion d'une entente entre la Ville de Québec et la *municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans*, relative à la réception de boues de fosses septiques - TP2010-006 (Ra-1550)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

1° pour la conclusion d'une entente à intervenir entre la Ville de Québec et la *municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans*, relative à la réception et au traitement des boues des fosses septiques provenant de la municipalité, au tarif en vigueur au moment du déversement, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet d'entente joint en annexe au sommaire décisionnel, pour une quantité estimative d'environ :

- 250 mètres cubes pour l'année 2010;
- 250 mètres cubes pour l'année 2011;
- 250 mètres cubes pour l'année 2012;

2° à monsieur le maire Régis Labeaume et au greffier, M<sup>e</sup> Sylvain Ouellet à signer ladite entente.

---

**CE-2010-1648 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation pour la conclusion d'une entente entre la Ville de Québec et la *municipalité de Shannon*, relative à la réception de boues de fosses septiques - TP2010-007 (Ra-1550)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

1° pour la conclusion d'une entente à intervenir entre la Ville de Québec et la *municipalité de Shannon*, relative à la réception et au traitement des boues des fosses septiques provenant de la municipalité, au tarif en vigueur au moment du déversement, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet d'entente joint en annexe au sommaire décisionnel, pour une quantité estimative d'environ :

- 1300 mètres cubes pour l'année 2010;
- 1600 mètres cubes pour l'année 2011;
- 1900 mètres cubes pour l'année 2012;

2° à monsieur le maire Régis Labeaume et au greffier, M<sup>e</sup> Sylvain Ouellet à signer ladite entente.

---

**CE-2010-1649 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation pour la conclusion d'une entente entre la Ville de Québec et la *municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval*, relative à la réception de boues de fosses septiques - TP2010-008 (Ra-1550)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

1° pour la conclusion d'une entente à intervenir entre la Ville de Québec et la *municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval*, relative à la réception et au traitement des boues des fosses septiques provenant de la municipalité, au tarif en vigueur au moment du déversement, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet d'entente joint en annexe au sommaire décisionnel, pour une quantité estimative d'environ :

- 1200 mètres cubes pour l'année 2010;
- 1200 mètres cubes pour l'année 2011;
- 1200 mètres cubes pour l'année 2012;

2° à monsieur le maire Régis Labeaume et au greffier, Me Sylvain Ouellet à signer ladite entente.

---

**CE-2010-1650 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation pour la conclusion d'une entente entre la Ville de Québec et la *municipalité de Lac-Beauport*, relative à la réception de boues de fosses septiques - TP2010-009 (Ra-1550)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération, l'autorisation :

1° pour la conclusion d'une entente à intervenir entre la Ville de Québec et la *municipalité de Lac-Beauport*, relative à la réception et au traitement des boues des fosses septiques provenant de la municipalité, au tarif en vigueur au moment du déversement, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au projet d'entente joint en annexe au sommaire décisionnel, pour une quantité estimative d'environ :

- 1700 mètres cubes pour l'année 2010;
- 1700 mètres cubes pour l'année 2011;
- 1700 mètres cubes pour l'année 2012;

2° à monsieur le maire Régis Labeaume et au greffier, Me Sylvain Ouellet à signer ladite entente.

---

---

**CE-2010-1651 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour l'acquisition des produits *Data Services*, *Metadata Manager* et *Data Federator* (suite logicielle SAP) (dossier 43005) - AP2010-446 (CT-2195783) — (Ra-1550)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser une dépense supplémentaire de 142 786,88 \$ incluant les taxes, au contrat adjugé à *SAP Canada inc.*, en vertu de la résolution CV-2010-0696, en date du 5 juillet 2010, dans le cadre de l'acquisition des produits *Data Services*, *Metadata Manager* et *Data Federator* (suite logicielle SAP), conformément à l'avis de modification numéro 1 joint en annexe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2010-1652 Abrogation de la résolution CV-2005-0831 - Acceptation d'une promesse d'achat présentée par *Distributions P. R. inc.*, (*P. R. Distribution inc.*), à l'égard d'un terrain vague situé dans le parc industriel Armand-Viau à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche - DE2010-057 (Ra-1550)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'abroger, à toutes fins que de droit, la résolution CV-2005-0831, en date du 4 juillet 2005 et de résilier l'acceptation de la promesse d'achat pour le lot 3 567 907 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, en date du 25 mai 2005 (DE2005-086);
- 2° d'accepter la promesse d'achat signée par *Distributions P. R. inc.*, dont copie est jointe en annexe au sommaire décisionnel, à l'endroit d'un terrain vague situé dans le parc industriel Armand-Viau, d'une superficie approximative de 11 821 mètres carrés et désigné comme étant une partie du lot 1 257 525 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, qui sera ultérieurement connue sous le numéro de lot 4 624 666 du susdit cadastre, tel qu'illustré au plan joint en annexe audit sommaire;
- 3° d'autoriser la vente de ce terrain au prix de 24,22 \$ le mètre carré pour les premiers 9 290 mètres carrés et 21,53 \$ pour les mètres carrés excédentaires, pour un montant approximatif de 279 496,23 \$ qui seront imputés au prix d'achat seulement, les frais pour parcs et terrains de jeux ayant déjà été acquittés. Un acompte de 26 616 \$ a déjà été versé lors de la signature de la promesse d'achat en 2005. Le paiement final sera effectué à la signature de l'acte notarié;
- 4° de demander à la Division de l'arpentage du Service de l'ingénierie de procéder aux opérations cadastrales requises.

**CE-2010-1653 Vente du lot 4 489 882 du cadastre du Québec, situé au 7685, boulevard Wilfrid-Hamel - Arrondissement de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge - GI2010-091 (Ra-1550)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser :

- 1° la vente, à *Habitation canadienne inc.*, d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot 4 489 882 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 3 027,4 mètres carrés, pour un montant de 160 000 \$ excluant les taxes si applicables, le tout selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à l'offre d'achat jointe en annexe au sommaire décisionnel.

Le solde à payer est de 144 000 \$, compte tenu d'un acompte de 16 000 \$ déjà versé. À ce montant s'ajoutent des frais de gestion de 650 \$ excluant les taxes, déjà versés à la signature de l'offre d'achat.

- 2° le Service des affaires juridiques à procéder, au moment opportun, à l'ouverture du boulevard Wilfrid-Hamel situé sur le lot 3 788 479 et à l'ouverture de la route Jean-Gauvin située sur le lot 4 489 881 du susdit cadastre;
- 3° le versement du produit de cette vente à la réserve générale pour fins de parc, terrain de jeux et espace naturel, pour une somme de 13 500 \$ et le solde au fonds général de la Ville.

---

**CE-2010-1654 Vente du lot 1 749 135 du cadastre du Québec, situé en bordure de la rue Émilie - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - GI2010-092 (Ra-1550)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser la vente, à *Habitation canadienne inc.*, d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot 1 749 135 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de 465,8 mètres carrés, situé en bordure de la rue Émilie dans l'Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, tel que montré au plan joint en annexe au sommaire décisionnel, pour un montant de 63 910 \$ excluant les taxes si applicables;
- 2° d'accepter l'établissement d'une servitude d'aqueduc et d'égout, en faveur de la Ville, contre une partie du lot 1 749 135 du susdit cadastre sur une superficie de 91,7 mètres carrés, tel que montré au plan et à la description technique préparés le 20 juillet 2010 par monsieur Alain Tremblay, arpenteur-géomètre, sous le numéro 918 de ses minutes.

Cette transaction est consentie à des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au devis, à l'addenda et au formulaire de soumission, le tout annexé audit sommaire pour en faire partie intégrante.

Le solde à payer est de 57 910 \$, compte tenu d'un acompte de 6 000 \$ déjà versé lors du dépôt de la soumission.

---

**CE-2010-1655 Subvention à *Grand Prix cycliste ProTour* - Réalisation d'un montage financier pour un événement sportif connu sous le nom du *Grand Prix cycliste UCI ProTour Québec - Montréal* qui sera présenté à Québec le 10 septembre 2010 - DT2010-052 (CT-DT2010-052) — (Ra-1550)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser le versement d'une subvention de 100 000 \$ à *Grand Prix cycliste ProTour* pour la réalisation du *Grand Prix cycliste UCI ProTour Québec - Montréal*, le tout puisé au budget du fonds des grands événements, et ce, conformément à l'entente signée entre la Ville de Québec et le *Bureau de la Capitale-Nationale*, en vertu de la résolution CE-2009-2151.

---

**CE-2010-1656 Avis de proposition déposé par madame la conseillère Anne Guérette, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 7 juin 2010 - Octroi d'un statut de reconnaissance pour le secteur de la Grande Allée - AT2010-107 (Ra-1550)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de donner suite partiellement à l'avis de proposition déposé par madame la conseillère Anne Guérette, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 7 juin 2010, relativement à l'octroi d'un statut de reconnaissance pour le secteur de la Grande Allée et, pour ce faire, d'adopter la résolution suivante :

- 1° que la Ville de Québec continue à mettre tout en oeuvre, comme elle l'a fait par le passé, pour protéger, mettre en valeur et enrichir d'apports contemporains de grande qualité, le riche patrimoine bâti du secteur de la Grande Allée;
- 2° que le conseil de la ville mandate la Division design, architecture et patrimoine du Service de l'aménagement du territoire pour procéder, en collaboration avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, à l'étude d'opportunité d'octroyer, en vertu de la *Loi sur les biens culturels*, un statut de reconnaissance au secteur de la Grande Allée et à formuler des recommandations sur la question.

---

**CE-2010-1657 Avis de proposition déposé par madame la conseillère Anne Guérette, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 5 juillet 2010 - Lien cyclable Cité universitaire/Vieux-Québec et lien mécanique Haute-Ville/Basse-Ville - AT2010-141 (Ra-1550)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de ne pas donner suite à l'avis de proposition déposé par madame la conseillère Anne Guérette, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 5 juillet 2010, relativement aux dossiers du lien cyclable Cité universitaire/Vieux-Québec et du lien mécanique Haute-Ville/Basse-Ville.

**CE-2010-1658 Avis de proposition déposé par madame la conseillère Anne Guérette, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 16 août 2010 - Lien cyclable Cité universitaire/Vieux-Québec - AT2010-142 (Ra-1550)**

---

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de donner suite à l'avis de proposition déposé par madame la conseillère Anne Guérette, lors de la séance du conseil de la ville tenue le 16 août 2010, relativement au dossier du lien cyclable Cité universitaire/Vieux-Québec.

---

**CE-2010-1659 Avis de modification numéro 3 relatif au contrat de services professionnels *Modernisation de l'incinérateur - Ingénierie détaillée - Procédés et équipements auxiliaires* (VQ-37462) - AP2010-447 (CT-2193138)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 820 860,52 \$ incluant les taxes, au contrat adjudgé à *RSW inc.*, en vertu de la résolution CE-2006-2331, en date du 22 novembre 2006, dans le cadre de la *Modernisation de l'incinérateur - Ingénierie détaillée - Procédés et équipements auxiliaires*, conformément à l'avis de modification numéro 3 joint en annexe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2010-1660 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat de services professionnels en ingénierie spécialités mécanique, électricité, structure et civil - Centre communautaire Noël-Brulart - Réaménagement du hall, intégration d'un ascenseur et réfection de la toiture (PBS 2006-093) (VQ-41550) - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - AP2010-480 (CT-2196537)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 26 548,20 \$ incluant les taxes, au contrat adjudgé à *Génivar Société en commandite*, en vertu de la résolution CE-2009-1299, en date du 23 juin 2009, pour les services professionnels en ingénierie spécialités mécanique, électricité, structure et génie civil, dans le cadre du projet de réfection du centre communautaire Noël-Brulart, comprenant le réaménagement du hall, l'intégration d'un ascenseur et la réfection de la toiture, conformément à l'avis de modification numéro 2 joint en annexe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2010-1661 Adjudication d'un contrat pour le prolongement de la rue Blanche-Lamontagne (PAM2009256) (VQ-42941) - Arrondissement de Beauport - AP2010-482 (CT-2196433)**

---

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Les Excavations Lafontaine inc.*, le contrat pour le prolongement de la rue Blanche-Lamontagne (PAM2009256),

située dans l'Arrondissement de Beauport, pour un montant de 1 750 624,78 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42941 et à sa soumission, en date du 4 août 2010, conditionnellement à l'obtention du certificat du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

---

**CE-2010-1662 Avis de modification numéro 4 relatif au contrat pour les travaux de réaménagement au 1130, route de l'Église, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages, (ARC 2009-580) (VQ-42065) - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - AP2010-483 (CT-2195616)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 40 976,98 \$ incluant les taxes, au contrat adjugé à *Groupe Constructech inc.*, en vertu de la résolution CE-2009-2491, en date du 16 décembre 2009, pour les travaux de réaménagement au 1130, route de l'Église, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages, conformément à l'avis de modification numéro 4 joint en annexe au sommaire décisionnel.

---

**CE-2010-1663 Avis de modification numéros 1 et 2 relatifs au contrat pour les travaux d'aménagement intérieur - Travaux publics Val-Bélair, phase II (ARC-2009-319) (VQ-41787) - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - AP2010-484 (CT-2196767)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 37 279,88 \$ incluant les taxes, au contrat adjugé à *Groupe Symaco inc.*, en vertu de la résolution CE-2010-0030, en date du 13 janvier 2010, pour les travaux d'aménagement intérieur - Travaux publics Val-Bélair, phase II, conformément aux avis de modifications numéros 1 et 2 joints en annexe au sommaire décisionnel.

---

Monsieur le conseiller Richard Côté quitte temporairement la séance. Monsieur le conseiller François Picard préside la séance.

**CE-2010-1664 Versement d'une subvention à *L'Institut Canadien de Québec* pour l'acquisition et l'installation d'appareils autoprêts - CU2010-074 (CT-CU2010-074)**

---

Monsieur le conseiller Richard Côté déclare qu'il a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire potentiel dans ce dossier et qu'en conséquence, il s'abstiendra de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci. Il quitte la séance.

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 50 000 \$ à *L'Institut Canadien de Québec*, pour l'acquisition et l'installation d'appareils autoprêts.

---

Monsieur le conseiller Richard Côté reprend son siège à la présidence.

**CE-2010-1665 Approbation des procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 12 et 18 août 2010**

---

Il est résolu que le comité exécutif approuve les procès-verbaux des séances du comité exécutif tenues les 12 et 18 août 2010, tels qu'ils ont été rédigés.

---

**CE-2010-1666 Retraite de monsieur Claude-A Martel (ID. 029811), contremaître à la Division culture, loisirs et vie communautaire de l'Arrondissement de Ste-Foy-Sillery-Cap-Rouge, le 1<sup>er</sup> août 2010 - RH2010-620**

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la retraite de monsieur Claude-A Martel (ID. 029811), responsable aux équipements de sports de glace à la Division culture, loisirs et vie communautaire de l'Arrondissement de Ste-Foy-Sillery-Cap-Rouge, le 1<sup>er</sup> août 2010.

---

**CE-2010-1667 Modification d'un poste de commis intermédiaire, classe 3, en un poste de coordonnateur aux opérations d'entreposage ou d'archivage, classe 5, à la section des ressources matérielles et financières de la Division des affaires stratégiques et administratives du Service de police et mutation de madame Lucie St-Laurent (ID. 009102) - RH2010-674 (CT-RH2010-674)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° modifie un poste de commis intermédiaire, classe 3 (poste no 26397), en un poste de coordonnateur aux opérations d'entreposage ou d'archivage, classe 5, de l'échelle de traitements des emplois régis par la convention collective des fonctionnaires municipaux de Québec à la Section des ressources matérielles et financières de la Division des affaires stratégiques et administratives du Service de police;
  - 2° autorise la mutation de madame Lucie St-Laurent (ID. 009102), employée permanente, à l'emploi de coordonnateur aux opérations d'entreposage ou d'archivage, classe 5, à la section des ressources matérielles et financières de la Division des affaires stratégiques et administratives du Service de police, avec effet le 22 août 2010, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
-

**CE-2010-1668 Création d'un poste de conseiller-cadre à la direction du Greffe de la cour municipale et affectation de madame Louise Boisjoly (ID. 013710) - RH2010-703 (CT-RH2010-703)**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste régulier de conseiller-cadre à la direction du Greffe de la cour municipale;
  - 2° affecte madame Louise Boisjoly (ID. 013710), employée permanente, à l'emploi de conseillère-cadre à la direction du Greffe de la cour municipale, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.
- 

**CE-2010-1669 Retraite de monsieur Yvan Gagnon (ID. 050167), contremaître à la Division des travaux publics, aqueduc/égout/voirie/structure allégée à l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, le 1<sup>er</sup> novembre 2010 - RH2010-720**

---

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte de la retraite de monsieur Yvan Gagnon (ID. 050167), contremaître à la Division des travaux publics, aqueduc/égout/voirie/structure allégée à l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, le 1<sup>er</sup> novembre 2010.

---

**CE-2010-1670 Autorisation pour la tenue de l'événement *Fête des récoltes Saint-Sacrement* sur le chemin Sainte-Foy, le 29 août 2010 - A1LS2010-116**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise *Association des gens d'affaires du quartier Saint-Sacrement*, à tenir l'événement *Fête des récoltes Saint-Sacrement*, sur le chemin Sainte-Foy, qui aura lieu le 29 août 2010;
  - 2° adopte la modification numéro 2010-A1-057, à la réglementation de la circulation et du stationnement dans la ville de Québec, lors de la tenue de cet événement;
  - 3° adopte, conformément aux dispositions du *Règlement concernant le commerce sur le domaine public*, VQC-5 de l'ancienne Ville de Québec et ses amendements, le contenu de l'ordonnance numéro 403, jointe en annexe au sommaire décisionnel.
-

**CE-2010-1671 Animation populaire dans le cadre du *Grand Prix Cycliste de Québec (UCI ProTour)* - Versement d'une subvention à *Action Promotion Grande Allée* et à l'*Association régionale du sport étudiant de Québec et de Chaudière-Appalaches (ARSEQCA)* - DT2010-111 (CT-DT2010-111)**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise le versement de subventions totalisant 90 000 \$, dans le cadre du *Grand Prix Cycliste de Québec (UCI ProTour)* aux regroupements suivants :

- *Action Promotion Grande Allée*, pour l'animation du site Grande Allée : 60 000 \$;
  - *Association régionale du sport étudiant de Québec et de Chaudière-Appalaches (ARSEQCA)*, pour l'animation du site des plaines d'Abraham - Terrain des sports : 30 000 \$.
- 

**CE-2010-1672 Déploiement de personnel policier du Service de police de la Ville de Québec lors d'une mission internationale de maintien de la paix en Haïti - PO2010-017**

---

Il est résolu que le comité exécutif autorise le policier sélectionné et mandaté par la *Gendarmerie Royale du Canada* pour participer à l'opération internationale de maintien de la paix en Haïti, pour une durée d'environ 9 mois.

---

**CE-2010-1673 À titre de mesure administrative, affectation d'un constable du Service de police à des tâches administratives - RH2010-266**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le sommaire décisionnel RH2010-266 en affectant le constable du Service de police à des tâches administratives, jusqu'à la décision finale des autorités de la Ville;
  - 2° demande au directeur du Service de police de transmettre une lettre à l'employé concerné, mentionnant les faits qui lui sont reprochés et l'informant de la décision du comité exécutif.
-

**CE-2010-1674 À titre de mesure administrative, affectation d'un constable du Service de police à des tâches administratives - RH2010-267**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le sommaire décisionnel RH2010-267 en affectant le constable du Service de police à des tâches administratives, jusqu'à la décision finale des autorités de la Ville;
  - 2° demande au directeur du Service de police de transmettre une lettre à l'employé concerné, mentionnant les faits qui lui sont reprochés et l'informant de la décision du comité exécutif.
- 

**CE-2010-1675 Mesure disciplinaire à l'endroit d'un constable au Service de police - RH2010-732**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le sommaire décisionnel RH2010-732 concernant le congédiement du constable au Service de police;
  - 2° demande au directeur du Service de police de transmettre une lettre à l'employé concerné, mentionnant les faits qui lui sont reprochés et l'informant de la décision du comité exécutif.
- 

**CE-2010-1676 Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé manuel de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou - RH2010-733**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2010-733 concernant la suspension sans solde de 2 journées ouvrables, d'un employé manuel de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou;
  - 2° demande au directeur de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, monsieur Jean Lavoie, de transmettre une lettre à l'employé concerné, mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.
-

**CE-2010-1677 Mesure disciplinaire à l'endroit d'un employé manuel de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou - RH2010-734**

---

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° approuve le rapport disciplinaire numéro RH2010-734 concernant la suspension sans solde d'une journée ouvrable d'un employé manuel de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou;
- 2° demande au directeur de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou, monsieur Jean Lavoie, de transmettre une lettre à l'employé concerné, mentionnant les faits qui lui sont reprochés, l'informant de la décision du comité exécutif et lui demandant d'apporter les correctifs appropriés, à défaut de quoi, il pourrait s'exposer à des mesures disciplinaires plus sévères.

---

La séance est levée à 15 h 10

---

Richard Côté  
Vice-président

Line Trudel  
Assistante-greffière

François Picard  
Vice-président

LT/mc/mcr/hmd/lh